

Office fédéral de l'énergie OFEN Section Force hydraulique

Statistique des aménagements hydroélectriques de la Suisse

Tableau 13 / BS Centrales existantes avec part de souveraineté du canton de: Bâle-Ville (classées selon la date de la première mise en service)

Etat au: 1er janvier 2018

,	Liat ad. Tel janviel 2010								
Numéro de	Nom de la centrale	Mise e	Mise en service		Puissance	Puissance max. disponible aux bornes des alternateurs	Production moyenne escomptée (Pompage-turbinage non compris)		
la centrale					des turbines				
		Pre-	Après dernière transfor-	(Débit maximal refoulé)	(Puissance installée des	(Puissance max. absorbée par les moteurs)	(Consomation d'énergie moyenne) (Pompage-turbinage non compris)		
		mière							
			mation	,	pompes)		Hiver	Eté	Année
				(m3/s)	(MW)	(MW)	(GWh)	(GWh)	(GWh)
1 110500	Kembs	1932	1983	1,400.00	31.00	31.50	73.80	97.20	171.00
2 109700 *	Birsfelden	1955	1999	1,500.00	15.55	15.16	38.10	48.52	86.61
3 110490	Kembs-Centrale de dotat	ion 1 1966		27.00	0.57	0.63	1.80	2.20	4.00
4 110495	Kembs-Centrale de dotat	ion 2 2016		90.00	1.68	2.23	3.60	4.40	8.00
					48.80	49.52	117.30	152.32	269.61

- Energie de pompage pour l'accumulation saisonnière non déduite.

Ittigen, le 23.4.2018 Page: 1 / 1

⁻ Seules les centrales d'une puissance maximale égale ou supérieure à 300 kW sont prises en considération.

⁻ Dans la colonne 'Numéro de la centrale', les aménagements internationaux sont notés par un 'l', les aménagements intercantonaux par un '*'.

⁻ Aménagements internationaux: pour la puissance et l'énergie, seule la part de souveraineté suisse est prise en considération.

⁻ Aménagements intercantonaux: la puissance et l'énergie sont prises en compte selon les parts de souveraineté cantonales fixées.